

# Conseil d'école du 20/10/2022

## Ecole Sylvain Lambert - Bezannes

Présents :

- M.GUILLOCHAIN, directeur
- M.CAPPÉ, adjoint au Maire
- Mme ROUSSEAU, DGS mairie
- Enseignants : Mmes GENOUDET, SILVI, LATOUR, DEROT, THEILLIER, JACOBÉ, MIOT, LEROY, MAQUIN, CAREME-GERARD, POINSOT. MM. THOMAS, CHAPOULIE.
- Représentants de parents : Mmes BOIZET, NOEL, HEBRARD, CARON, PAINVIN, SEGALEN, SPAGNESI, KEYSER, M.GOBREAU.
- Excusés : M.DEVILLE, Inspecteur de l'Education Nationale, Mmes SCHULTZ et AÏMI, MM.LABOUROT et LEROY, représentants des parents d'élèves, Mme CAPY, DDEN.

Secrétaire : Mme CAREME-GERARD

Le compte rendu provisoire sera adressé aux partenaires pour vérification avant diffusion aux familles.

### 1. Bilan de la rentrée 2022

Une rentrée sans encombre. L'équipe enseignante et les services de la mairie ont œuvré pour que l'accueil et la mise en route des premiers jours soient fluides et efficaces.

L'école de Bezannes fait désormais partie des plus importantes du département en termes d'effectifs ce qui nécessite des ajustements ponctuels mais aussi structurels.

Ces évolutions rapides et récentes impliquent réactivité et inventivité parfois, elles impliquent surtout concertations, discernement, et surtout confiance. J'insiste sur le mot confiance. Il est essentiel que chacun mesure son action et ses interventions afin que les attributions et les rôles respectifs puissent s'exercer de façon à contribuer à l'objectif commun. Il s'agit bien d'assurer la bonne marche de l'école afin que les enseignants disposent des meilleures conditions pour qu'au bout du compte, les enfants trouvent à l'école sécurité, bien-être, apprentissage et épanouissement. A titre personnel, je remercie les partenaires que sont l'équipe enseignante, la commune et les parents pour leur accueil et leur complicité dans l'accomplissement de mes missions en cette rentrée 2022.

Je ne doute pas que notre objectif commun au bénéfice des enfants sera atteint.

Que ce conseil d'école, désormais ouvert, en soit l'illustration la plus parfaite.

### 2. Les élections des représentants de parents

- a. 14 parents candidats pour 13 postes de titulaires – Une seule liste.
- b. 45,51 % de participation.  
523 inscrits sur la liste électorale - 238 votes.
- c. Une seule liste : tête de liste Mme BOIZET. Merci pour l'aide apportée lors de la préparation du scrutin et le jour du vote (parents et enseignants).
- d. Les élections au conseil municipal des enfants de Bezannes ont eu lieu simultanément à l'école en présence de M.CAPPÉ et de Jessica PORET. Les élèves travailleront sur des projets, la première séance a eu lieu mardi 11/10 de 16h30 à 18h30. Félicitations aux jeunes élus et à Monsieur le Maire du conseil municipal des enfants, Aksel (CM2) !
- e. Les élections des élèves délégués de classe auront lieu le 10 novembre prochain.

### 3. Organisation pédagogique et effectifs

- a. 354 enfants à l'école répartis en 13 classes (346 + 8 enfants inscrits pour la rentrée de novembre). Moyenne : 27 élèves par classe.
- b. Une classe a été ouverte en septembre. 42 élèves supplémentaires ont été accueillis sur la période septembre 2021 – septembre 2022. (+ 20 élèves entre le 24 juin et le 1<sup>er</sup> septembre 2022).
- c. Personnels :
  - i. 17 enseignants (Mme GRANDFILS en CM2 et M.THOMAS en CE1 poursuivront leur mission à temps partiel au retour de Mmes BOUY et SCHALLER)

▼ Enseignants ▲	▼ Niveaux ▲	Nb d'élèves
Mme GENOUDET Pauline Mme LUCAS Anaïs	PS	29
Mme SILVI Émilie	PS	28
Mme DA SILVA Solène Mme LATOUR Marie-Claire	MS	28
Mme DEROT Marie	MS - GS	26
Mme THEILLIER Hélène	MS - GS	25
Mme JACOBÉ Aurélie	GS - CP	26
Mme MIOT Véronique	CP	24
Mme SCHALLER Pauline	CE1	27
Mme LEROY Marie	CE1 - CE2	25
Mme MAQUIN Camille	CE2	25
Mme CAREME GERARD Stéphanie	CE2 - CM1	26
M. CHAPOULIE Cyril	CM1 - CM2	27
Mme BOUY Virginie	CM2	30

- ii. 5 ATSEM travaillent avec les enseignants de Maternelle (Léa, Nadia, Stessy, Noélie et Matthieu). Nous accueillons actuellement Valentine pour un remplacement long de l'un des ATSEM.  
A noter le départ de Martine à qui nous souhaitons une bonne retraite méritée.
- iii. 3 AESH pour l'accompagnement des enfants à besoins particuliers : Mmes MIRAUCOURT, GABIN et ESSAKHI (contrat de 20 heures).
- iv. Un personnel en service civique : devrait nous rejoindre après le recrutement effectué récemment.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec certains professionnels :

- d. L'aide du RASED aux enfants en difficultés (Mme GIART, psychologue scolaire intervient régulièrement).
- e. Mme KUKLA, médecin scolaire et Mme DESSAIGNE, infirmière scolaire interviennent également auprès des enfants à besoins particuliers.

Cette organisation pédagogique n'a pas été simple à mettre en place compte tenu des inscriptions qui ne cessent de s'accroître d'année en année. Nous souhaitons soulever ici deux difficultés de taille pour les semaines et mois à venir :

- La moyenne actuelle des élèves par classe justifierait une ouverture. Celle-ci n'interviendrait qu'en prévision de l'année scolaire 2023-2024. Si les effectifs continuent à croître au même rythme (+ 42 élèves), c'est donc deux classes qui pourraient être ouvertes en septembre 2023. Ces prévisions posent la question des locaux tant pour l'accueil sur le temps scolaire que sur le temps périscolaire. Monsieur l'Inspecteur a été sollicité sur le sujet bien entendu et a pleinement conscience de la difficulté pour l'école.

Les parents élus interpellent également les partenaires à ce sujet : « *Comment va-t-on pouvoir gérer les problèmes en lien avec l'accueil croissant d'élèves ? Tous les jours des parents se plaignent du nombre d'élèves dans l'école et dans les classes (les 24 élèves sont dépassés dans plusieurs classes).* »

Si deux classes supplémentaires s'ouvrent, il y aura deux nouveaux modulaires dans la cour de récréation. Un au-dessus sera possible et un à côté dans la cour. Très couteux (11 200 euros pour mettre le modulaire).

Concernant la cantine, mise en place d'un système pour désengorger la cantine, « accueil du midi » entre 11h30 et 12h15, possibilité de récupérer les élèves sans qu'ils mangent à la

cantine pour les parents qui travaillent afin qu'ils puissent les récupérer. Une quarantaine d'enfants supplémentaires pourront être absorbés. Trois services ne peuvent pas être mis en place du fait du manque de temps.

La recommandation de situer les effectifs à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1 peut difficilement être tenue tant les inscriptions affluent (+ 8 élèves à la rentrée de novembre).

- L'accompagnement des enseignements en maternelle par les ATSEM. Les enseignants interpellent la commune sur le fait que l'école ne compte désormais plus un ATSEM par classe. Au cours de la semaine, une classe avec des enfants d'âge maternelle se trouve sans ATSEM.

Cette difficulté se trouve accentuée par la charge liée au sureffectif qui pèsent sur l'enseignement (les classes de maternelle comptent 26 élèves au minimum et jusqu'à 29 élèves en petite section pour le moment).

Les enseignants s'inquiètent de ce manque en termes de conditions d'enseignement au bénéfice des élèves et interpellent donc la commune, en charge du recrutement, sur cette problématique.

Les parents d'élèves posent la question suivante : *« suite aux diverses réunions de rentrée, il semblerait qu'un remplacement dès octobre ne soit apparemment pas prévu ; de fait, nous nous interrogeons sur les conditions de travail des enseignants ainsi que des conditions d'accueil et de prise en charge des élèves de maternelle au quotidien (aide aux ateliers, vie de classe, encadrement et sécurité...). Une professionnelle semble indispensable vu le nombre croissant d'élèves en maternelles ; 1 AT long en 2021 qui s'est soldé en départ en retraite puis de nouveau cette année un 2<sup>ème</sup> départ en retraite...est-il prévu d'embaucher une/un ATSEM pour suppléer les besoins et dans quel délai ? »*

Parole à M.CAPPÉ :

« Ce n'est pas à l'ordre du jour. L'année dernière il y avait 4,5 ATSEM pour 5 classes et cette année, 5 ATSEM pour 5,5 classes. Les Budgets sont très serrés et ne permettent pas d'embauche supplémentaire.

Pourquoi ne pas prendre un stagiaire, un apprentissage pour aider ? Peut-être de janvier à juin.

Le budget pour l'année prochaine sera voté fin mars 2023. »

M.GUILLOCHAIN précise que la charte du Grand Reims en la matière prévoit au minimum un ATSEM par classe le matin avec la possibilité de confier les missions à un certain nombre d'agents polyvalents.

**L'équipe des parents délégués soutient la demande de la Direction et de l'équipe enseignante et insiste fortement pour embaucher un/une ATSEM supplémentaire.**

#### **4. Règlement intérieur, charte internet, charte de la laïcité**

- Propositions (en rouge, ce qui a été supprimé , en bleu, ce qui a été ajouté) :

- sur le règlement intérieur
  - Article **I – 1. Pour les entrées** :

**« En période de rentrée : (durée définie par la directrice, environ 10 jours)**

*Accueil dans la cour entre 08 h 20 et 08 h 30 et entre 13 h 20 et 13 h 30 pour les élèves de moyennes et grandes sections.*

*Accueil dans les classes pour les petites sections avec un parent autorisé à entrer dans l'école.*

**Ensuite :**

**Pour les Petits :** Le matin, les parents conduisent les enfants au vestiaire **seulement à partir de 8 h 20** (déshabillage, chaussons) puis passage aux toilettes avant de les conduire dans leurs classes respectives.

**Un seul parent par enfant peut l'accompagner, il doit être masqué.**

**Moyens /grands :** Les enfants sont accueillis à la grille entre 08 h 20 et 08 h 30 et entre 13 h 20 et 13 h 30. »

- « La grille sera fermée à 8 h 30 et 13 h 30, tout retard est préjudiciable à l'élève et au fonctionnement de la classe, merci d'être ponctuel. aucun retard ne pourra être accepté. »
- **V – 2 - Contact avec les parents**
- « Les enseignants ne sont pas toujours disponibles aux heures d'entrée et de sortie. Pour tout entretien, les parents doivent donc prendre rendez-vous avec l'enseignant concerné.  
  
Un cahier de liaison en élémentaire, une application en maternelle et un espace numérique, lien essentiel entre l'école et la famille, permettent de communiquer avec les parents. Les informations sont transmises aux parents dans les meilleurs délais. »
- **V – 3 - Vie de la classe**
- « En élémentaire, le travail scolaire est soumis aux parents pour signature à un rythme propre à chaque classe (s'informer auprès de l'enseignant). Les documents présentés devront être signés. En cas de visa manquant, une sanction peut être prise par l'enseignant.
- **VIII – 1. Médicaments**
- « L'administration de médicaments à l'école est absolument impossible à éviter au maximum (à l'exception des enfants bénéficiant d'un protocole passé avec le médecin scolaire, type PAI ou de façon très exceptionnelle avec une autorisation écrite des familles ET d'un certificat médical). »

Enfin, le terme « mel » sera remplacé par « mail ».

- sur la charte internet
  - Pas de modification proposée.

- Adoption du règlement intérieur et des annexes (chartes internet, charte de la laïcité).
- La charte de la laïcité est également présentée. Elle fait l'objet d'un affichage à l'école.
- Ces documents seront distribués aux élèves pour signature dès la rentrée.

## 5. Les évaluations nationales CP et CE1

Les évaluations nationales CP et CE1 se sont tenues dans chaque école courant **septembre**. Les résultats individuels et par classe sont disponibles et ont été transmis aux familles. Ils font ressortir un certain nombre de besoins pour les élèves dans différents domaines.

Commentaires des enseignants :

### - CP : en mathématiques,

Compétences acquises par l'ensemble des élèves :

- Lire des nombres entiers
- Ecrire des nombres entiers

Compétences pour lesquelles des difficultés ont été détectées chez certains élèves :

- Résoudre des problèmes (mais en progrès sur les 3 années écoulées))
- Quantifier des collections
- Associer un nombre à une position (nette amélioration sur les 3 années)

### - CP : en français,

Compétences acquises par l'ensemble des élèves :

- Manipuler des syllabes
- Comprendre des phrases lues
- Reconnaître des lettres (nette amélioration sur les 3 années...50 % à 10 %)

Compétences pour lesquelles des difficultés ont été détectées chez certains élèves :

- Comprendre des mots lus
- Comprendre des textes

- **CE1 : En français,**

Compétences acquises par l'ensemble des élèves :

- Comprendre des phrases et textes lus seul
- Lire des mots à haute voix

Compétences pour lesquelles des difficultés ont été détectées chez certains élèves :

- Ecrire des mots

- **CE1 : en maths,**

Compétences acquises par l'ensemble des élèves :

- Calculer mentalement
- Lire/écrire des nombres entiers

Compétences pour lesquelles des difficultés ont été détectées chez certains élèves :

- Résoudre des problèmes en utilisant nombres entiers et le calcul
- Additionner/soustraire – Associer un nombre entier à une position

Tendance en CP sur les 3 années :

- Français : 56,75 % puis 47,36% puis 47 % d'enfants présentant au moins une difficulté.
- Maths : 62,16 % puis 65, 78 % puis 39 % d'enfants présentant au moins une difficulté.

## 6. Projets de classe

Le projet d'école est en cours de réflexion. Nous attendons les directives de la circonscription à ce sujet.

En classe :

- Les apprentissages relèvent de la programmation annuelle des classes.
- **APC** (Activités pédagogiques complémentaires) le lundi soir et stages de réussite durant les vacances peuvent aider les élèves en difficulté.
- Aucun enseignant spécialisé n'intervient dans l'école.
- Des projets d'école et de cycle peuvent compléter les apprentissages.

Les projets d'école et de cycle :

- Valeurs communes : lutte contre le harcèlement avec questions des parents.
  - o CM1 et CM2 en particulier, projet d'intervention avec les services du procureur de Reims.
  - o Journée de lutte contre le harcèlement le 10 novembre prochain.
  - o Activités au quotidien dans les classes en Education morale et civique.
  - o Les délégués de classe seront élus pour travailler essentiellement sur deux axes, dont celui des valeurs communes, de la place de chacun dans le collectif.

Question des parents d'élèves à ce sujet... « *Qu'est-il prévu au sein de l'école sur le sujet du harcèlement scolaire svp ?* »

Travail sur le harcèlement également avec le périscolaire.

- E3D : l'école a obtenu le niveau 1 du label et l'équipe a fait le choix de poursuivre vers le niveau 2.
  - o Jardin partagé et jardin à l'école demandé aux services municipaux : carré de jardin, 2 récupérateurs d'eau, utilisation des eaux récupérées pour la mare de l'école, création d'une friche...
  - o Action autour du tri des déchets, le goûter « 0 déchet » avec le périscolaire.
  - o Les éco-délégués : le 10 novembre prochain, les délégués de classe seront élus. Deux par classe, avec deux axes prioritaires :
    - Les décisions et les idées en matière de développement durable.
    - La gestion des conflits, le vivre ensemble.

- ELA : « Mets tes baskets et bats la maladie » : sport, santé, EMC. Les enfants, les personnels de l'école et les familles s'unissent pour mener une action en faveur des enfants atteints de leucodystrophies.
- Journée des langues : plusieurs classes ont participé à cette action le 26/09.
- Semaine du goût : En PS : travail sur les couleurs et les goûts.
- Le conseil des délégués (deux par classe) se réunira au moins une fois par période avec le directeur afin de relayer et débattre des idées évoquées en classe sur les deux axes de réflexion prédéfinis.

Activités complémentaires aux apprentissages de classe :

PS Mmes GENOUDET / LUCA	Mets tes baskets et bats la maladie (parcours de motricité) Semaine du goût sur le thème "1 jour, une couleur, des goûts"
PS Mme SILVI	Mets tes baskets et bats la maladie (parcours de motricité) Semaine du goût sur le thème "1 jour, une couleur, des goûts"
MS Mmes DA SILVA / LATOUR	-Projet jardin partagé -Journée des langues "adaptée" à la classe : découverte "des bonjours" dans plusieurs langues + écoute de la comptine "Frère Jacques " en anglais, allemand et espagnol. -Ela -Semaine du goût : spécialités anglaises
MS-GS Mme DEROT	Projet jardins partagés (3 carrés potagers pour la classe + bande avec projet commun aux 4 classes participant) Mets tes baskets et bats la maladie (parcours de motricité) Semaine du goût sur le thème des spécialités anglaises
MS-GS Mme THEILLIER	Projet jardins partagés : entretien du jardin une fois par mois voire 2 fois au printemps et plantation.
GS-CP Mme JACOBÉ	Journée des langues (26/09) : chorale avec les CP de Mme Miot (Hello to all the children of the world, Brother John et Bruder Jakob) et fleur des bonjours en langue européenne. Projet "Jardin partagé de la Muire": 3 carrés potagers pour la classe + bande avec projet commun aux 4 classes participantes. Mets tes baskets et bats la maladie (semaine du 17 au 21 octobre): dictée ELA; thème de la différence, de la tolérance, du handicap en EMC; course solidaire.
CP Mme MIOT	-Ecole et cinéma -Journée des langues (26/09) : chorale avec les CP de Mme Jacobé (Hello to all the children of the world, Brother John et Bruder Jakob, chants populaires en différentes langues) et instauration du rituel des bonjours en plusieurs langues. Jeux traditionnels (la marelle, "Jacques a dit" etc...) en plusieurs langues -Projet jardinage à l'école dans des bacs -Projet autour des déchets et du recyclage (enfouissement des déchets dans le jardin, arts visuels à partir d'objets recyclés...) -Semaine du goût: Fabriquer un goûter sans déchet ( fabriquer du pain ,de la pâte à tartiner...) -Mets tes baskets et bats la maladie (semaine du 17 au 21 octobre): dictée ELA; thème de la différence, de la tolérance, du handicap en EMC; course solidaire.
CE1 Mme SCHALLER / M.THOMAS	-Mets tes baskets et bats la maladie (semaine du 17 au 21 octobre): dictée ELA; thème de la différence, de la tolérance, du handicap en EMC; course solidaire.

CE1-CE2 Mme LEROY	Mets tes baskets et bats la maladie (semaine du 17 au 21 octobre): dictée ELA ; course solidaire. Débat autour des notions propres au projet (handicap, tolérance, différence) Projet annuel en art " Voyage autour du monde " (musique et arts) : Première période découverte de la Russie (monuments, chants, lectures, culture du pays ...)
CE2 Mme MAQUIN	Projet annuel en histoire des arts : Voyage dans le temps. Travail autour d'une époque historique par période. (découverte des oeuvres, productions d'élèves inspirées de cette découverte) Participation au concours Monster Clean organisé par le magasin Leclerc St Brice. Projet collectif de construction d'un monstre à partir de matériaux recyclés. La production sera soumise aux votes des clients du magasin. Mets tes baskets et bats la maladie (semaine du 17 au 21 octobre): dictée ELA ; course solidaire. Débat autour des notions propres au projet (handicap, tolérance, différence) Ecole et cinéma : sortie prévue le 29 novembre.
CE2-CM1 Mme CAREME - GERARD	Journée des langues (26/09) <a href="#">une carte pour vos élèves et vous-même</a> Projet avec la médiathèque "Le carré blanc", ateliers d'écriture et rallye lecture. Projet correspondance avec une classe de CM1 de l'école Pierre de Ronsard à la Valette du var (83).
CM1-CM2 M.CHAPOULIE	-Participation au projet ELA (dictée, course solidaire) -Sortie au planétarium en liaison avec le travail de sciences sur la lune -Projet de correspondance poétique dans le cadre de la liaison CM2/6 <sup>ème</sup> -Participation à une action de prévention du cyber-harcèlement et les dangers liés aux réseaux sociaux en partenariat avec le parquet de Reims.
CM2 Mmes BOUY/GRANDFILS	Journée des langues (26/09) : découverte et apprentissage du chant "Hello to all the children of the world", création de fleurs des bonjours, Petits jeux autour des bonjours. Mets tes baskets et bats la maladie (semaine du 17 au 21 octobre) : dictée Ela, course solidaire, échanges sur l'association. Ecole et cinéma le 29 novembre. Projet de correspondance poétique CM2/6 <sup>ème</sup> : intervention du poète Pierre Soletti le 22 novembre.

- **Des activités de liaison inter-cycles** seront également prévues :
  - -liaison GS/CP : à définir
  - -liaison CM1/CM2/6<sup>e</sup> dans le cadre des conseils école collège
- **Apprendre à porter secours** : l'infirmière scolaire, Mme DESSAIGNE propose ses services pour quelques séances auprès des élèves. Il est question qu'elle intervienne dans le cadre de l'hygiène et de la santé auprès des classes (ex : sommeil et écran, hygiène corporelle, hygiène dentaire). A définir.
- **Coopérative scolaire** :
  - Elle est gérée par l'équipe enseignante. Les fonds récoltés des familles sont reversés aux classes directement et permettent de financer en partie des sorties, du matériel répondant à un projet précis...
  - La photo de classe a eu lieu en octobre. Les familles recevront début novembre une fiche pour passer commande sur le site du photographe. La pochette complète avec 4 planches sera proposée au prix de 15 € (portrait, multiformat, identité, groupe).
  - Mme DEROT en assure la gestion. Merci pour son investissement et le temps passé.
- **L'APEB** : association de parents, indépendante, dont l'objectif est de créer des manifestations pour les enfants.
  - Un goûter d'accueil à la rentrée, une bourse aux livres ont déjà eu lieu.

- Un temps festif pour Halloween, un loto et une vente de chocolats prochainement.
- L'association propose également l'organisation d'une kermesse de fin d'année, à définir.

Le financement des sorties s'effectue par la coopérative scolaire, l'APEB et/ou la commune, qu'il s'agisse du transport, des visites ou bien du matériel nécessaire.

## 7. Sécurité

- **Exercice d'évacuation incendie** : le vendredi 30/09 dernier. 4 min 54s pour évacuer toute l'école dans la cour, faire l'appel et s'assurer qu'aucun élève ne manquait. Évacuation satisfaisante. Tout le monde a entendu l'alarme, l'évacuation s'est faite en bon ordre, les enfants étaient informés. Les portes et les fenêtres ont été fermées, les élèves se sont déplacés en groupe et calmement. Les enseignants ont utilisé le cahier d'appel pour la vérification d'usage une fois sortis.
- Les classes ont évacué par les portes des classes donnant sur l'extérieur autant que possible de façon à se trouver en dehors des bâtiments rapidement.
- Le dispositif choisi a permis d'éviter un engorgement des élèves et de fluidifier l'évacuation.
- Remarque : les classes doivent se positionner le plus loin possible du bâtiment pour attendre les secours et effectuer l'appel (certaines classes se sont stationnées non loin des derniers bâtiments).
- Exercice alerte attentat intrusion prévu en cours de 2<sup>ème</sup> période.

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) sera activé à cette occasion. Le scénario choisi fera l'objet d'une information aux familles.

M. le Maire sera impliqué à l'élaboration du PPMS en lien avec la gestion des locaux puisque la loi RILHAC transfère cette responsabilité aux communes (décret d'application en attente).

## 8. Organisation sanitaire

- Niveau socle du protocole sanitaire. Au niveau le plus bas. 3 cas positifs déclarés depuis le début de l'année.
- Les élèves sont invités à passer aux toilettes en début de chaque récréation pour le lavage des mains notamment.
- Le plan de continuité pédagogique est prêt si besoin.

## 9. Le périscolaire

- Cantine 2 services, garderie du matin et ateliers du soir. Mise en place des activités thématiques : échec, football, capoeira...
- Centre du mercredi.
- En dehors des périodes scolaires : Centre de loisirs prévu.

## 10. Vie scolaire, travaux et demandes diverses

- Le démoussage du toit est prévu prochainement.
- Plusieurs fuites sont visibles au niveau des gouttières.
- Pas de demande exceptionnelle. Un tableau récapitulatif des besoins en réparation et aménagement courant a été transmis à la commune.

## 11. Questions diverses communiquées au préalable

### A l'équipe enseignante :

1. *Peut-on afficher les fournitures scolaires plus tôt que d'habitude pour anticiper les achats avant les vacances ? Et notifier aussi lorsqu'il n'y en a pas besoin (notamment pour les maternelles) pour bien préciser les choses aux parents.*

Les listes ont été données en juin et ont été affichées dans la boîte à l'entrée de l'école. Pour les PS, les listes avaient été données le jour de la visite.

Les listes feront l'objet d'un affichage fin juin 2023. Elles seront également adressées aux familles sur les espaces numériques et distribuées en version papier aux nouveaux élèves.

2. *Peut-on remettre les **jeux à disposition des maternelles pendant les récréations** ? y a-t-il besoin de compléter ces jeux ? Un marquage au sol avait été évoqué : qu'en est-il ?*

Concertation en cours, des zones seront mises en place : zone en mouvement, zone calme (craies, livres, zone jeux de construction : Kapla, Léo..), zone de poupées avec des caisses à thème. Les familles seront sollicitées pour fournir un jeu dans ce cadre.

3. *Qu'en est-il des **réunions mensuelles** à mettre en place entre la mairie, l'école et 2 parents délégués qui avaient été actées au dernier CE de juin 2022 pour améliorer la communication entre les CE ?*

Le directeur de l'école a déjà rencontré à plusieurs reprises les parents élus et est en contact direct et régulier avec les responsables de la commune. Par ailleurs, il est essentiel de ne pas attendre les réunions institutionnelles pour évoquer les difficultés. Certaines questions ici posées méritaient d'être soulevées sur l'instant auprès du directeur ou bien de la commune et ne font pas nécessairement l'objet d'une question en conseil d'école.

L'utilité de maintenir la réunion n'est pas avérée.

#### A la commune :

##### La restauration scolaire.

1. *Des parents ont noté que le mobilier de la cantine semble le même tant pour les maternelles que pour les primaires. Ils s'interrogent sur l'ergonomie de ce mobilier pour les plus petits.*

Le nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire est en moyenne de 238/jour.

Deux services sont organisés : de 11h30 à 12h30 et de 12h30 à 13h30

- Au 1<sup>er</sup> service déjeunent les élèves de petite section au CP soit 7 classes

Le choix a été fait de faire déjeuner les plus petits en premier.

- Au second service déjeunent donc les élèves du CE1 au CM2 soit 6 classes

Un réfectoire est équipé de mobilier de petite taille et est donc utilisé par les élèves de petite section.

Les autres élèves de maternelle (moyenne et grande section) occupent des tables de taille classique. Aucun problème n'a été constaté à ce sujet durant les années précédentes. La seule solution pour qu'ils utilisent des petites tables seraient de les faire déjeuner au second service.

Possibilité de visiter afin de comprendre.

2. *Cantine : il semblerait que depuis la rentrée certains enfants aient du pain uniquement s'ils mangent du fromage. Quelques enfants ont relaté ceci à leurs parents : peut-on avoir des précisions ?*

La composition des repas est réalisée en collaboration avec une diététicienne afin de répondre aux besoins nutritionnels des enfants, en fonction de leur âge.

Le marché souscrit avec la société de restauration prévoit donc un morceau de pain par enfant par repas pour les maternelles et 2 pour les élémentaires.

Un problème a été constaté durant 2 jours sur un seul groupe et corrigé immédiatement. La consigne de distribuer systématiquement un morceau de pain à chaque enfant a été rappelée à l'ensemble du personnel de restauration.

3. *De plus en plus d'enfants à l'école donc à la cantine, qu'en est-il des nuisances sonores dans cet environnement : y a-t-il eu une métrologie de bruit ? (La mairie peut solliciter l'aide du CDG51) Comment sont organisés les roulements pour déjeuner à la cantine ? combien de classes déjeunent en même temps ?*

Comme évoqué à l'instant, 7 classes déjeunent au 1<sup>er</sup> service, réparties dans 4 réfectoires et 6 classes au 2<sup>nd</sup> service, réparties dans 3 réfectoires.

Des panneaux acoustiques sont installés dans les réfectoires et un feu tricolore de métrologie du bruit a été acquis. Malheureusement, il produit parfois l'effet inverse car certains enfants sont heureux de déclencher le feu rouge !!

#### Le périscolaire.

- 4. Relations périscolaire-parents : depuis la rentrée, un manque de fluidité dans les transmissions existe (goûter oublié, vêtements non portés par les enfants en extérieur, vêtements perdus, enfants avec des excréments dans leurs sous-vêtements...). Plusieurs parents s'interrogent sur la sécurité et la surveillance des enfants. Certains parents auraient noté que l'on ne contrôlait pas suffisamment à qui est confié l'enfant à la sortie.*

Environ 90 enfants fréquentent le service périscolaire du soir. Il arrive donc qu'il y ait quelques oublis. A chaque fois que ceci arrive, les animateurs retournent au sein de l'école pour récupérer l'objet oublié.

Une enquête d'une semaine a même été menée afin de retrouver une veste qu'un enfant avait caché dans une boîte !

En ce qui concerne les traces dans les sous-vêtements, pour des questions de respect de l'intimité, les animateurs aident uniquement les enfants qui les sollicitent et aucun contrôle des sous-vêtements n'est en effet effectué.

Pour la sortie, Jessica PORET, responsable périscolaire, est présente pratiquement tous les soirs à la sortie côté maternelle et Julien Chupp et Domitille Bachelart du côté élémentaire. Ils s'assurent que les enfants partent bien avec les personnes autorisées.

- 5. Organisation périscolaire : L'année dernière 2 groupes d'accueil étaient proposés en maternelle et un élémentaire. Cette année tous les enfants de ps à cm2 sont regroupés en un seul groupe dans une petite salle. Est-il prévu de revenir à l'organisation à 2 groupes ? Il y a beaucoup d'enfants et les plus jeunes peuvent être impressionnés au milieu des plus grands et d'autre part malgré une bonne gestion des animateurs, ce grand nombre d'enfants entraîne un bruit difficilement évitable qui ne favorise pas un début de journée calme*

La question évoquée porte vraisemblablement sur l'accueil du matin. En début d'année, une vingtaine d'enfants étaient inscrite à ce service proposé à partir de 7h30. Suivant les conseils des ATSEM qui assurent cet accueil, un groupe unique avait été constitué.

Il s'avère que depuis la rentrée, le nombre d'enfants fréquentant le service a doublé ! La décision de créer deux groupes, en fonction des âges, a donc été actée et prendra effet à compter de la rentrée des vacances d'automne.

- 6. Les parents ont des difficultés avec « monespacefamille ». Des annulations sont prises en compte par l'application mais finalement leur enfant reste sur la liste transmise au périscolaire, voire sur la facturation. De même, il nous est régulièrement remonté que le règlement intérieur, notamment le délai pour annuler une garderie, est inadapté aux changements de planning des parents actifs. Peut-on envisager de raccourcir ce délai à 48h (hors cantine) ?*

Plusieurs parents rencontraient des problèmes avec l'espace famille, en oubliant de valider le panier. Un tuto va donc être mis en ligne sur le site internet de la commune pour bien expliquer son fonctionnement.

En cas de problème, il existe toujours la possibilité d'envoyer un mail sur l'adresse [animation@bezannes.fr](mailto:animation@bezannes.fr)

Le délai de prévenance peut paraître contraignant. Cependant, il est indispensable de cadrer les choses pour limiter les changements incessants. A ce jour, nous comptons 85 modifications hors délai.

Pour la facturation de la première période, aucune de ces modifications ne sera facturée aux familles. Tous les changements nécessitent des rééditions des listes et engendrent des sources d'erreur.

Les services de la commune se montrent cependant très conciliants avec les familles. La volonté est de facturer uniquement les abus et les absences non signalées.

- 7. Devoirs du soir : des parents ont remonté des difficultés pour accompagner leurs enfants dans les devoirs le soir. Pourquoi ne pas généraliser à toutes les classes les aides scolaires ? Et préciser les horaires.**

*Est-ce que certains devoirs pourraient être réalisés lors du temps périscolaire notamment pour les enfants terminant leur journée à 18h30 ? Il semblerait qu'une organisation en alternance avec des séances de sport soit en cours au niveau des élémentaires... (activités et horaires sont à préciser) pourquoi l'aide aux devoirs n'est-elle pas proposée tous les soirs ?*

Un dispositif d'aide aux devoirs a été mis en place depuis quelques semaines. Il s'agit d'un temps d'accompagnement encadré par Mme Carême, enseignante en CE2/CM1 et Domitille Bachelart, animatrice titulaire d'une licence de droit et actuellement en master pour devenir professeur des écoles. Initialement proposé pour chaque soir de la semaine, il n'est finalement proposé que les lundi, jeudi et vendredi puisqu'aucun enfant n'était inscrit pour le mardi soir.

14 élèves y participent le lundi, 10 le jeudi et 6 le vendredi soir. Il reste donc de la place pour les élèves intéressés puisque les groupes peuvent comporter 14 enfants.

Il n'est pas possible de proposer ce type d'accompagnement sur la 2<sup>ème</sup> heure car très peu d'enfants sont inscrits et la commune ne dispose pas d'animateurs qualifiés en ce domaine sur ce créneau. Mais les enfants sont autorisés à faire leurs devoirs en autonomie.

#### La circulation

- 8. Dépose minute : se transforme en arrêt de 5 minutes donc en stationnement et provoque des dangers sur la route : peut-on refaire une communication sur son utilisation puisqu'initialement ce qui avait été prévu était que les parents déposent les enfants en capacité de se détacher seul et sortir du véhicule pour se rendre à l'école (enfants cycle 3) et de fait modifier les pancartes sur le grillage qui portent à confusion....**

La communication a été refaite en début de semaine et le policier municipal va y être vigilant.

- 9. Plusieurs parents ont demandé s'il était possible d'agrandir les "ranges-vélos" dans l'école pour éviter que les élèves ne les laissent par terre (risque de chute) et serait-il possible d'avoir un abri pour ces vélos ?**

De nouveaux accroches vélos ont été installés au printemps dernier. La commune va étudier la possibilité d'en remettre des nouveaux prochainement.

La question d'un abri est plus difficile à mettre en place et plus coûteuse (Peut-être demander une subvention en rapport avec le développement durable et l'utilisation de vélos pour se déplacer).

La séance est levée à 20h12